FENIP

الجامعة الوطنية لصناعات تحويل و تثمين السمك
ⵜⵉⵖⵣⵉⵎⵉ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵜⵎⵣⵡⵓⵔⵉ ⵏ ⵜⵙⵓⵏⵜⵉ ⴷ ⵜⵙⵙⵓⵡⵉⵔ ⵏ ⵜⵙⵓⵏⵜⵉ
FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET DE VALORISATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Sélection d'entreprises marocaines pour un programme pilote de transformation et de mise en conserve de saumon sauvage d'Alaska

Coopération FENIP – Alaska Seafood Marketing Institute (ASMI)

1. Contexte

Dans le cadre de sa coopération avec l'Alaska Seafood Marketing Institute (ASMI), la Fédération Nationale des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche (FENIP) lance un appel à manifestation d'intérêt auprès des entreprises marocaines de transformation et de valorisation des produits de la mer souhaitant participer à un programme pilote consacré à la transformation et à la mise en conserve de saumon sauvage d'Alaska au Maroc.

Cette initiative vise à évaluer le potentiel du Maroc comme plateforme compétitive de transformation à valeur ajoutée du saumon d'Alaska, notamment à destination des marchés européen et nord-américain. Elle s'appuie sur l'expérience industrielle marocaine de produits de la mer, ses infrastructures exportatrices et son positionnement géographique.

2. Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt

Le présent AMI vise à sélectionner un groupe restreint de 4 à 5 entreprises pilotes disposant des capacités industrielles et techniques nécessaires et souhaitant évaluer la faisabilité de la transformation du saumon sauvage d'Alaska au Maroc.

Les entreprises sélectionnées seront associées aux différentes étapes du programme, depuis l'évaluation de leurs capacités jusqu'aux essais pilotes de production.

3. Programme proposé

Le programme comportera notamment :

- Une évaluation des capacités techniques et industrielles des entreprises participantes ;
- L'analyse des équipements disponibles, certifications, capacités de stockage frigorifique, chaîne du froid et conditions logistiques ;
- L'identification des éventuelles adaptations nécessaires au traitement du saumon ;
- La mise à disposition d'échantillons de saumon rose sauvage d'Alaska destinés à la réalisation d'essais pilotes ;
- Un accompagnement technique sur les procédés de transformation, de mise en conserve et de contrôle qualité ;

- L'intervention d'un spécialiste international de la conserve de saumon pour accompagner les essais et l'optimisation des procédés ;
- L'évaluation des rendements, de la qualité du produit fini, des paramètres de production et de la faisabilité économique ;
- En cas de résultats concluants, l'exploration d'opportunités de développement commercial sur les marchés internationaux.

4. Entreprises éligibles

Peuvent manifester leur intérêt les entreprises marocaines disposant d'une activité industrielle de mise en conserve de produits de la mer et présentant notamment :

- Une unité industrielle opérationnelle ;
- Une expérience avérée dans la transformation et la mise en conserve de produits de la mer ;
- Les agréments sanitaires et certifications nécessaires à leur activité ;
- Des capacités adaptées de stockage et de gestion de produits congelés ;
- Une capacité à réaliser des essais pilotes sur leurs lignes de production ;
- Une équipe technique disponible pour participer au programme ;
- Un intérêt réel pour le développement potentiel d'une activité de transformation de saumon sauvage d'Alaska.

Une attention particulière sera portée à la capacité des entreprises à satisfaire les exigences des marchés internationaux, notamment européen et américain.

5. Engagement attendu des entreprises sélectionnées

- Désigner un interlocuteur technique pour le projet ;
- Fournir les informations nécessaires à l'évaluation de leurs capacités ;
- Faciliter, le cas échéant, la visite ou l'évaluation technique de leur unité ;
- Mobiliser les moyens industriels et humains nécessaires aux essais ;
- Participer aux sessions techniques prévues dans le cadre du programme ;
- Documenter les résultats des essais, notamment les rendements, paramètres techniques et observations sur le produit ;
- Contribuer au retour d'expérience collectif permettant d'évaluer la faisabilité du projet.

Les informations sensibles communiquées par les entreprises dans le cadre du projet seront traitées de manière confidentielle, conformément au cadre de coopération FENIP–ASMI.

6. Critères de selection

Critère	Pondération
Capacité industrielle et technique : compatibilité des équipements, capacité de production et expérience industrielle	30 %
Conformité sanitaire et certifications : agréments, certifications et capacité à répondre aux exigences des marchés d'exportation	20 %
Chaîne du froid et capacités logistiques : réception, stockage et manipulation de matière première congelée	15 %
Mobilisation de l'équipe et capacité à conduire les essais	15 %
Intérêt stratégique et potentiel commercial : motivation, débouchés envisagés et potentiel de développement ultérieur	20 %

7. Modalités de candidature

Les entreprises intéressées sont invitées à compléter le formulaire de manifestation d'intérêt annexé au présent document et à le transmettre à la FENIP.

Date limite de candidature : lundi 28 septembre 2026 à 17h00.

Transmission : FENIP – Fédération Nationale des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche

E-mail : fenip@fenip.com

Objet : AMI – Programme pilote Saumon sauvage d'Alaska

8. Processus de sélection

Après examen des candidatures, la FENIP retiendra un groupe pilote de 4 à 5 entreprises sur la base des critères précités. Les entreprises présélectionnées pourront être contactées afin de fournir des informations complémentaires avant validation définitive de leur participation.

Sélection envisagée : autour du 29 septembre 2026.

9. Précisions

La participation au présent AMI ne constitue ni une commande commerciale ni une garantie d'approvisionnement futur en matière première. Le programme constitue une phase exploratoire et pilote destinée à vérifier la faisabilité technique, industrielle et économique d'une transformation de saumon sauvage d'Alaska au Maroc, avec la participation active de nos partenaires américains de l'Alaska ASMI, avant tout développement commercial à plus grande échelle.

ANNEXE – FORMULAIRE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Programme pilote de transformation et de mise en conserve de saumon sauvage d'Alaska – FENIP / ASMI

1. Identification de l'entreprise

Raison sociale :

_____

Adresse de l'unité industrielle :

_____

Ville :

_____

Site web :

_____

Nom et fonction du responsable du dossier :

_____

Téléphone :

_____

E-mail :

_____

2. Profil industriel

Principaux produits de la mer transformés :

_____

Capacité annuelle de production (tonnes/an) :

_____

Principales lignes / formats de mise en conserve disponibles :

_____

Capacité de stockage frigorifique négatif disponible :

_____

3. Conformité et marchés

Agrément(s) sanitaire(s) :

_____

Certifications détenues (BRCGS, IFS, ISO, MSC CoC ou autres) :

_____

Principaux marchés / pays d'exportation :

_____

Expérience d'exportation vers l'Union européenne : Oui ☐ Non ☐

Expérience d'exportation vers les États-Unis : Oui ☐ Non ☐

4. Capacité à participer au programme pilote

L'entreprise est-elle disposée à réaliser des essais pilotes sur ses lignes ? Oui ☐ Non ☐

Dispose-t-elle d'une équipe technique pouvant être mobilisée ? Oui ☐ Non ☐

Dispose-t-elle de capacités de réception et de stockage de matière première congelée ? Oui ☐ Non ☐

Adaptations techniques éventuellement anticipées :

_____

5. Intérêt stratégique et commercial

Motivation de l'entreprise pour participer au programme :

_____

Intérêt potentiel pour une production commerciale future :

_____

Marchés / clients potentiellement visés :

_____

Observations ou besoins d'accompagnement particuliers :

_____

6. Déclaration

Je soussigné(e), représentant dûment habilité de l'entreprise, confirme l'exactitude des informations communiquées et manifeste l'intérêt de l'entreprise à participer au programme pilote, sous réserve de sa sélection et de la définition des modalités techniques de mise en œuvre.

Nom et qualité : _____

Date : _____ Signature et cachet : _____